

## **ARNAQUES AUX CARTES VITALES**

Des courriers électroniques ou des messages sur le téléphone portable sont envoyés aux particuliers, ces jours-ci.

Sous couvert d'une mise à jour ou d'un renouvellement de carte vitale, les personnes contactées sont invitées à remplir un formulaire et transmettre ainsi bon nombre de données personnelles.

En aucun cas, l'assurance maladie ne peut être amenée à vous demander de confirmer vos données d'identité et votre numéro de carte bleue pour recevoir votre carte vitale.

Si vous recevez un sms ou mail de ce type, il ne faut surtout pas répondre et signaler tous les messages suspects sur le [site du gouvernement](#)

Si vous l'avez déjà fait, il faut faire opposition auprès de votre banque au plus vite, et vous connecter sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr).

Communiquez aussi largement que possible sur cette pratique afin de sensibiliser le maximum de personnes. Avertissez vos proches.

## **ARNAQUES AUX FAUX CONSEILLERS BANCAIRES**

**Mode opératoire :** L'arnaqueur vous appelle et se fait passer pour un conseiller de votre banque. Afin de vous mettre en confiance, il vous communique votre nom et celui de votre agence bancaire. Prétextant que des activités frauduleuses sont en cours sur votre compte, il vous incite à réaliser des virements pour sécuriser votre argent. Ceci est une arnaque afin de récupérer vos coordonnées bancaires.

**Préconisations :** Assurez-vous de l'identité de l'appelant.

En cas de doute, procédez à un contre appel sur un numéro de téléphone connu.

N'agissez jamais dans la précipitation.

Ne communiquez jamais votre numéro de compte, votre identifiant et/ou mot de passe.

Consultez le site [cybermalveillance.gouv.fr](http://cybermalveillance.gouv.fr) afin de vous informer et vous prémunir contre les risques cyber.

Communiquez aussi largement que possible sur cette pratique afin de sensibiliser le maximum de personnes. Avertissez vos proches.

## **USURPATION DE L'IDENTITE DE LA GENDARMERIE NATIONALE**

Nous vous alertons sur la recrudescence d'envois de mails frauduleux usurpant l'identité de la Gendarmerie Nationale.

Ces mails, sous forme de convocation, vous accusent de divers crimes et délits (pédophilie, agression sexuelle etc).

Ne suivez pas les instructions de ces mails et détruisez-les sans plus attendre.

La gendarmerie ne contacte jamais les personnes par mail afin de les accuser de quoi que ce soit.

Si vous recevez ce genre de message, signalez les faits sur le site gouvernemental suivant :

<https://www.internet-signalement.gouv.fr/PortailWeb/planets/Accueil!input.action>